

GOND-PONTOUVRE

au présent

Revue municipale n°56 - Février 2020

les Musicales

27^{ème} édition 2020



URBANISME
page 2

SOCIAL
page 3-5

MUSICALES
page 9





IMPRIMERIE
VALANTIN

EDITION & PACKAGING

Depuis 1922, l'imprimerie Valantin, implantée à l'Isle d'Espagnac en Charente, vous accompagne dans le développement de vos supports de communication.



CRÉATION
& MISE EN PAGE



IMPRESSION
GRAND FORMAT



OFFSET
& NUMÉRIQUE



CRÉATION
& PACKAGING



FAÇONNAGE
& FINITION



ENNOBLISSEMENT
& PELLICULAGE - DORURE

114, RUE DE LA QUINTINIE • ZE N° 3 - LES PLANTIERS
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC • **05 45 95 11 25**

EDITORIAL

URBANISME

| | |
|-------------------------|---|
| le PLUI en vigueur..... | 2 |
| le RLPI..... | 2 |

SOCIAL

| | |
|--|---|
| Renouvellement du projet social du CSCS AL..... | 3 |
| Les 60 ans de l'Amicale Laïque..... | 3 |
| Carnaval 2020..... | 4 |
| CMJ..... | 4 |
| Conseil des Sages..... | 4 |
| Crèche AmStramGram..... | 5 |
| La soupe solidaire..... | 5 |

SCOLAIRE

| | |
|--------------------------|---|
| Collège René Cassin..... | 6 |
|--------------------------|---|

ASSOCIATIONS

| | |
|-----------------------------------|---|
| Les Amis du Club du 3ème Age..... | 7 |
| Trad en 16..... | 7 |
| Foulpougne Festival..... | 8 |
| TTGP 1950..... | 8 |
| Comité de jumelage..... | 8 |

CULTURE

| | |
|----------------------------|----|
| Les Musicales..... | 9 |
| Mars en Braconne..... | 10 |
| Journée du patrimoine..... | 10 |

BRÈVES

| | |
|---------------------------------|----|
| Soyaux Fou..... | 11 |
| Salon du Livre et des Arts..... | 11 |
| Téléthon..... | 11 |
| Repas des Aînés..... | 12 |
| Animations de Noël..... | 12 |
| Dernier mariage de l'année..... | 12 |

AGENDA..... 13

INFOS PRATIQUES

| | |
|--|----|
| Signaler une incivilité..... | 13 |
| A votre service..... | 13 |
| INSEE..... | 14 |
| Inscriptions sur les listes électorales..... | 15 |

PERSONNEL COMMUNAL..... 15

ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE

| | |
|---|----|
| Les Jardins de l'Osme..... | 16 |
| Salon de coiffure Ciao Bella..... | 16 |
| Marché au Forum (Primeur la Ferme de l'Arbre, Primeur Confolentais)..... | 16 |

PAROLE À UNE ENTREPRISE

| | |
|--------------------|----|
| Le Hall Black..... | 16 |
|--------------------|----|

PAROLE À LA MAJORITÉ ET À

| | |
|-------------------|----|
| L'OPPOSITION..... | 17 |
|-------------------|----|

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n°56
 Directeur de la publication : Gérard DEZIER
 Comité de rédaction : Commission communication
 du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre
 Photos : Archives municipales
 Photo de couverture : Les Musicales
 Réalisation : Imprimerie Valantin
 16340 L'Isle d'Espagnac - Tél. : 05 45 95 11 25
 Dépôt légal : 1er trimestre 2020



Chères gonpontolviennes,
chers gonpontolviens,

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir la dernière revue du mandat de l'équipe municipale élue en 2014.

Dans le strict respect des règles de campagne électorale, nous ne pouvons vous présenter le bilan de notre mandat ; l'activité municipale ne s'arrêtant pas aux échéances pré ou post-élections, un point des éléments majeurs de l'année 2019 s'impose toutefois :

- La validation, au sein du Grand Angoulême, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), règlements structurants de l'aménagement de notre territoire,
- Le nouveau contrat de projet de notre Centre Social Culturel et Sportif (CSCS), outil incontournable du développement du lien social, élaboré en partenariat avec la CAF,
- L'élection d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la poursuite des travaux du Conseil des Sages, un accueil et une restauration de qualité dans nos écoles, un monde associatif créatif autour de nombreux bénévoles, un programme culturel diversifié,
- Des événements phares en décembre autour des festivités de Noël pour nos jeunes mais aussi du repas de fin d'année pour nos aînés, au coeur d'une ambiance rythmée et chaleureuse.
- Enfin, un événement majeur en cette fin d'année, la signature de l'acte de propriété par la commune des terrains de Rochine qui va permettre aux futurs élus de concrétiser un programme ambitieux d'habitat sur ce site, idéalement situé au coeur du développement économique du Grand Angoulême.

Ces articles, soigneusement préparés par vos élus, sont la preuve du maintien de notre engagement et d'une forte volonté d'accompagner les changements qui donneront à notre cité sa nouvelle image du futur.

La population de notre commune vient d'être arrêtée par l'INSEE à 6124 habitants. Je souhaite pour chacun d'entre vous que cette année 2020 soit riche de bonheur, santé, réussite dans vos projets et source d'une grande joie de vivre collective.

Gérard DEZIER
Maire de Gond-Pontouvre
Vice-président de GrandAngoulême

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en vigueur.

Le PLUI a été initié par GrandAngoulême en mars 2015, il a été approuvé définitivement le 5 décembre dernier et il est donc effectif maintenant sur Gond-Pontouvre pour réglementer le droit des sols. Il concerne les 16 communes de l'ancien périmètre de GrandAngoulême, dès cette année le futur PLUI à 38 communes va entrer en phase d'étude.

Le partage de règles communes permet un équilibre et une équité entre les communes par une meilleure répartition de l'habitat tout en préservant les effets sur l'environnement. A ce titre, plutôt que de continuer à agrandir les zones constructibles pour répondre aux besoins en matière d'habitat, 50% des besoins devront être trouvés dans les zones déjà urbanisées, par l'utilisation des terrains encore disponibles ou des logements vides. **Ainsi, sur Gond-Pontouvre, nous avons restitué environ 16 hectares en zone agricole ou naturelle.** Sur l'ensemble du PLUI, les terres agricoles ont été majorées de 58%, dont certains secteurs



réservés au maraichage qui permettront de soutenir la production de proximité.

Le PLUI prévoit 105 hectares en extension des zones urbanisées pour l'habitat, dont 11 sur Gond-Pontouvre qui nous permettent, associés aux terrains en zones urbanisées, **d'envisager plus de 400 logements, ce qui reste une possibilité et non un objectif.** Néanmoins, nous comptons sur la zone de Rochine pour en accueillir environ 200 dans les années à venir.



Le PLUI comporte également un volet commercial, qui à travers son schéma du commerce, organise les nouvelles implantations tout en limitant les emprises puisque qu'il n'y aura plus d'extension des zones commerciales. **Le commerce de proximité est favorisé en contraignant les petits commerces de moins de 300 m² à s'installer en zone urbanisée, sur des périmètres définis, ceci afin de laisser les zones commerciales périphériques réservées aux commerces de plus de 300 m² et inciter les plus petits commerces**

à s'installer auprès des zones d'habitat.

Par ailleurs, l'implantation des supérettes de moins de 2500 m² sera recherchée au sein des périmètres commerciaux en milieu urbain. Ces dispositions ont vocation à limiter les déplacements vers les périphéries urbaines tout en favorisant la vie locale et le commerce de proximité.



Le PLUI préserve également les continuités écologiques comme les haies, les zones boisées, ou les bords de Touvre et de Charente avec les espaces naturels environnants. Ce sont des atouts paysagés et environnementaux que nous devons sauvegarder au regard des enjeux écologiques d'aujourd'hui.

Le PLUI répond aux objectifs et aux besoins observés de développement de Gond-Pontouvre et des 16 communes tout en respectant les objectifs d'une extension urbaine tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de maîtrise foncière.

Arrêt du projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de GrandAngoulême.

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême, par délibération du 5 décembre 2019, a arrêté le projet de Règlement Local de Publicité.

Le RLPi est un document qui édicte des prescriptions à l'égard de la publicité, de enseignes et pré-enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Il est élaboré conformément à la procédure d'élaboration des plans locaux d'urbanisme.

La délibération de GrandAngoulême du 28 juin 2018 a fixé les objectifs poursuivis par le RLPi, notamment :

- harmoniser et donner une cohérence d'ensemble au traitement de la publicité sur le territoire communautaire (commune centre, de première et seconde couronne, communes rurales) afin de renforcer l'identité de l'agglomération angoumoisine).

- protéger et préserver la qualité et le cadre de vie, notamment en limitant l'impact des dispositifs publicitaires sur le patrimoine naturel et/ou bâti.

Le territoire de chaque commune est découpé en zones plus ou moins permissives selon les enjeux paysagers et patrimoniaux.

Pour Gond-Pontouvre, la publicité supportée sur le mobilier urbain ou les façades des bâtiments sera admise dans la limite de 8m² de surface d'affiche, sachant qu'à ce jour, la plupart font 12 m². Un délai sera laissé aux afficheurs afin qu'ils se mettent en conformité avec la nouvelle réglementation.

Le RLPi sera approuvé avant le 13 juillet 2020, à l'issue de l'enquête publique.



Le RLPi interdira la présence de plusieurs panneaux côte à côte, comme ci-dessus à Pisanry.

Construisons ensemble l'avenir

du Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque

« Venez partager vos idées, vos envies, vos besoins »

En 2005, l'Amicale Laïque de Gond-Pontouvre signait, aux côtés de la CAF de la Charente et de la municipalité de Gond - Pontouvre, son premier projet pour devenir Centre Social Culturel et Sportif. Depuis cette date, quatre contrats ont été élaborés avec l'ensemble des partenaires (habitants, associations, institutionnels...) et de nombreuses actions ont été mises en œuvre.

L'élaboration de ce nouveau contrat de projet se déroulera lors du premier semestre 2020. La consultation et l'implication des habitants dans ce renouvellement nous paraissent indispensables pour évaluer les actions mises en œuvre de 2017 à 2020 et définir les prochains objectifs 2021-2024, pour un « mieux vivre » à Gond-Pontouvre.

Si le C.S.C.S se doit de soutenir le milieu associatif, son action en direction des habitants est au centre de son projet. **Il ne s'agit pas « de faire pour » ou « à la place de » mais bien d'aider les habitants à faire vivre des projets sur la commune.** Les commissions thématiques sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas à venir vous exprimer et donner vos idées lors de ces différentes rencontres :

👉 **Vie associative, le mardi 04 février** à 18h15.
Thèmes abordés : lieu « ressources » pour les sections et associations, informations, communication.

👉 **Famille, le mercredi 05 février** à 18h15.
Thèmes abordés : lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, de loisirs familiaux, d'activités parent/enfant.

👉 **Vie Locale, le lundi 10 février** à 18h15.
Thèmes abordés : lieu d'activités de loisirs, de manifestations, d'expositions et de diffusion culturelle, d'accueil pour les habitants.

👉 **Séniors, le mardi 18 février** à 10h.
Thèmes abordés : lieu de rencontres, d'activités de loisirs, de partenariats.

👉 **Petite Enfance, le mercredi 12 février** à 18h15.
Thèmes abordés : lieu d'accueil pour les plus petits (centre de loisirs, halte-garderie).

👉 **Enfance et Jeunesse, le mercredi 19 février** à 18h15.
Thèmes abordés : lieu d'accueil et de loisirs pour les enfants et les jeunes, interventions scolaires et périscolaires.

A noter : toutes ces rencontres auront lieu dans la salle Philippe DAVID du CSCS (à côté de la mairie). Sur les rencontres Petite Enfance, Famille et Enfance/Jeunesse, un service de garde d'enfants est proposé.

Ces commissions sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous n'êtes pas disponible pour participer aux commissions et que vous souhaitez donner vos idées et suggestions, vous pouvez contacter le centre social :

05 45 68 18 78 / cscsalgp@dbmail.com



1960 60 ans de vie associative

2020 POUR L'AMICALE LAÏQUE DE GOND-PONTOUVRE

Le 6 mai 1960, à l'initiative de la section locale des parents d'élèves des écoles de la commune, un groupe de personnes décidait de créer l'Amicale Laïque de Gond-Pontouvre.

Les premières années ont été l'occasion de mettre en place des activités tant sportives (volley-ball, athlétisme, cyclisme...) que culturelles (danses folkloriques, théâtre, ciné-club, ...) et surtout de mutualiser les ressources afin de créer une fête des écoles. La plupart des clubs ou sections sportives de la commune se sont créés sous l'impulsion de l'Amicale Laïque (hand-ball, tennis, canoë, badminton, cyclisme, karaté, randonnée...)

et ils sont nombreux encore aujourd'hui à œuvrer sur la commune.

Si en 2020, L'Amicale Laïque est toujours la première association gonpontolviennne,

c'est que pendant ces 60 années, 7 présidents, plusieurs centaines de bénévoles, des salariés, ont permis à des milliers d'adhérents, jeunes, adultes et moins jeunes de se retrouver et de pratiquer des activités culturelles, sportives ou de loisirs répondant à leurs besoins.

Pour nous aider à retracer ces 60 ans d'existence et dans le but d'organiser un temps fort sur le mois de mai 2020, nous avons besoin de vous ! Si vous disposez de photos, d'articles de presse, si vous avez des anecdotes ou des souvenirs à partager, n'hésitez pas à pousser la porte du CSCS Amicale Laïque !

Carnaval 2020

Le Carnaval 2020 aura lieu le **samedi 14 mars**. Le défilé dans les rues de la commune sera animé par des danseurs et musiciens, les chars des écoles, les vélos fleuris, mais aussi et surtout par des dizaines d'enfants et d'adultes costumés !

Afin de faire de cet après-midi une fête pour les enfants petits et grands, **vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le concours de vélos fleuris, préparer votre plus beau costume ou construire votre propre char !**

Nous sommes également à la recherche de bénévoles, pour aider à la construction des chars, assurer l'encadrement et la sécurité du défilé, participer au jury des vélos fleuris, préparer le chocolat et le vin chaud, juger Monsieur Carnaval, ...

Si vous êtes intéressés, que ce soit par l'organisation, l'animation, la réalisation d'un char ou tout autre sujet, n'hésitez pas à nous le faire savoir : CSCS Amicale Laïque - avenue du Général de Gaulle - 05.45.68.18.78 - algp16@gmail.com



Des élections encore fructueuses pour le CMJ

9 nouveaux élus pour un mandat de 2 ans, issus des classes de CM2 de la commune, ont rejoint les 9 élus de l'an passé.

Âgés de 10 à 12 ans, ensemble, ils vont continuer à proposer de nouveaux projets afin d'améliorer notre cadre de vie, tels que l'installation de bancs et de poubelles sur notre commune en collaboration avec le Conseil des Sages.

Leurs premières réflexions s'orientent vers la préservation de la nature, le respect de notre environnement, le bien-vivre ensemble sur notre territoire.

Leur présence assidue aux manifestations commémoratives et au Téléthon ravit chaque année les organisateurs ainsi que les associations.

Souhaitons leur bon courage pour ce nouveau mandat.



Le Téléthon



Election du CMJ



Cérémonie du 11 novembre

Le Conseil des Sages

La réunion plénière du conseil des sages a eu lieu le 31 octobre 2019.

Elle a permis de faire un bilan des actions des 2 commissions qui la composent à ce jour.

La commission « patrimoine », rappelle la participation à la fête du fleuve organisée par GrandAngoulême, avec « le mariage de la Touvre et de la Charente » en mai 2019.

En septembre, dans le cadre de la journée du patrimoine, la visite du site de la COFPA et notamment de l'ancienne fonderie a rassemblé de nombreuses personnes.

Dans la matinée, une quarantaine de courageux ont bravé la pluie, à la découverte de Roffit jusqu'à Chalonne.

La commission « projets urbains » fait part de la satisfaction des membres d'avoir mené conjointement avec le Conseil Municipal des Jeunes, le projet « bancs et poubelles » qui entre dans sa 3ème phase de dotation, ainsi que la création des boîtes à livres, malgré les incivilités dont elles ont été la cible.

Il conviendra de s'inspirer du premier bilan de cette instance consultative, dont la durée est calquée sur celle d'un mandat municipal, afin de renouveler l'expérience. Le règlement et la charte du conseil des sages sont consultables sur le site internet municipal.

Merci à tous les sages qui ont contribué à cette expérience.

Le Noël de la crèche AMSTRAMGRAM

Des départs...

Un grand merci à Martine GASNIERE, Evelyne MARCHAND, Joëlle PUGLIESSI pour leur dévouement à la crèche depuis 30 ans, à Nicole EDESA depuis 27 ans et Patricia DUBARRY depuis 16 ans. Une retraite bien méritée après une vie professionnelle bien remplie auprès de tous ces enfants.

Bienvenue à 2 nouvelles assistantes maternelles : Magalie CORTES de Gond-Pontouvre (2^{ème} en partant de la gauche) et Maryse CHATEAU de St Yrieix (5^{ème})



... et des arrivées



Bienvenue aussi à la toute nouvelle équipe de la crèche : Florence TAULOU (à gauche), notre nouvelle directrice, Selin SAHIN (absente ce jour), notre directrice adjointe, Marion RAYNAUD et Marion HIMBERT nos 2 éducatrices jeunes enfants (au centre) et Emilie LENOIR notre agent d'entretien (à droite). Souhaitons leur bon courage pour cette nouvelle aventure.

Toujours à la recherche d'assistantes maternelles agréées sur la commune de Gond-Pontouvre n'hésitez pas à nous adresser votre CV ou nous contacter au 05 45 95 99 78 ou par mail creche.styrieix@orange.fr. Un soutien pédagogique, psychologique et administratif, des formations, un salaire mensualisé sur 12 mois sur la base d'un forfait par enfant, des heures supplémentaires et complémentaires, indemnités d'entretien et de repas, frais kilométriques, prime de fin d'année, 27 jours de congés payés... Venez nous rejoindre.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu cette année à Gond-Pontouvre

Les enfants, les assistantes maternelles et les parents sont venus nombreux écouter ce conte de Noël. Ce fut une large participation et un franc succès pour ce spectacle où l'intervention du Père Noël a fait rêver petits et grands.



La soupe solidaire pour la Cuisine Centrale de Gond-Pontouvre

L'association AGIR organise « un restaurant éphémère » chaque dimanche soir de l'année, place Mulac, accueillant 30 à 40 personnes en grande difficulté sociale.

Plusieurs communes du Grand Angoulême appartenant au réseau « bien manger à l'école », dont la commune a signé la charte en 2014, se sont portés volontaires pour fournir certains soirs la soupe au menu de ce restaurant. C'est ainsi que le dimanche, la cuisine centrale de Gond-Pontouvre participe à cette action solidaire en fournissant la soupe aux personnes dans le besoin.

Le collège René CASSIN

Le collège René Cassin scolarise cette année 480 élèves dont 12 élèves ayant une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans le cadre de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire et 64 élèves présentant des difficultés d'apprentissage durables dans le cadre de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. 180 élèves habitent sur la commune de Gond-Pontouvre.



L'établissement est labellisé « Génération 2024 ». L'objectif est de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes en lien avec les jeux Olympiques et Paralympiques d'Été de 2024 qui se dérouleront en France. En partenariat avec le club de Gond-Pontouvre, les collégiens peuvent s'inscrire à la section sportive tennis de table et ainsi pratiquer ce sport 3h par semaine en plus des cours habituels.



Le collège a obtenu **le label « Etablissement en développement Durable »** récompensant la démarche globale mise en œuvre au sein de l'établissement. Au sein du Conseil de la Vie Collégienne a été créé un Conseil de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable auquel participent des éco-délégués (un par classe). Il s'est réuni pour faire des propositions d'actions pour la sauvegarde de la planète. Des exemples d'actions déjà en place : panneaux photovoltaïques, tri sélectif à la restauration, composteur, aquaponie, récupération du papier, des bouchons (450 kg l'an dernier), des cartouches, des piles...

POURCENTAGE ADMIS AU DNB

| | 2018 | 2019 |
|-------------------|-------|-------|
| Collège R. Cassin | 91,3 | 88,61 |
| Département | 85,57 | 84,74 |
| Académie | 86,41 | 86,48 |

Le collège propose des Langues et Culture de l'Antiquité (latin) des Langues et Cultures Européennes (ex. sections européennes) en Anglais et en Espagnol, des ateliers artistiques (BD, Danse, photographie), un atelier scientifique aéronautique (construction de drones en 4e et la passation du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique en 3e).

Journée portes ouvertes : vendredi 03 avril 2020 16h30-19h30



Les amis du Club du 3^e âge

Le Club du 3e âge de Gond-Pontouvre se porte très bien...

Fort de ses 110 adhérents, le Club du 3^{ème} âge demeure très actif. Les animations proposées font fureur...

- Belote, Tarot, Scrabble, Triomino, Rummikub tous les mardis et jeudis de 13 h 30 à 18 h avec goûters gratuits.
- les lotos tous les 1ers jeudis du mois et le loto de Noël fait avec les bénéfices des lotos de l'année. Cette année nous avons aussi organisé un loto spécial pour le Téléthon ouvert aux personnes extérieures au club (voir photo).
- les repas mensuels et de fin d'année à des prix très raisonnables. On y fête les anniversaires de nos membres tous les trimestres et fin novembre les « dizaines » également avec plus de 80 personnes à table en 2019 (voir photo).
- le voyage-cabaret au « Tapis rouge » le 7 novembre... très bonne ambiance et rires à volonté.
- nos 2 concours de belote annuels ...

Et tout cela mené par une équipe de bénévoles souriante et aux petits soins pour ses adhérents.

Si vous voulez participer, venez nous voir Salle du Temps Libre. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons les mardis et jeudis de chaque semaine de 13 h 30 à 18 h sauf en août et la semaine entre Noël et le Nouvel-An.

Paule Lilaud, présidente du Club du 3^e âge



Repas d'anniversaires en novembre



Loto au bénéfice du Téléthon

TRAD en 16 : entre stage, ateliers et bal

Trad en 16 a fort bien lancé l'année 2020, en organisant son traditionnel stage de danse fin janvier. Thème de l'année : les danses d'Alsace, stage auquel ont participé une bonne cinquantaine d'amateurs, venus d'horizons parfois lointains.



Le bal, en soirée, doublement animé par le groupe « Au gré des vents » puis par le duo « Jagueneau – Roblin », a permis à chacun de passer une super soirée.

Depuis début janvier, Trad en 16 a par ailleurs repris son atelier de musique d'ensemble, avec la quinzaine de musiciens qui se réunissent les lundi et mercredi soir à l'Espace Jean-Charcot.

L'association poursuit enfin ses Ateliers Folk du Dimanche : prochaines étapes les dimanches 9 février, 15 mars et 5 avril, de 14 heures à 17 heures, dans la salle polyvalente du Centre Social de Gond-Pontouvre. Pour une découverte des danses de nos terroirs et de terres beaucoup plus lointaines !

TRAD EN 16,
5 Cité des Peupliers, 16160, Gond-Pontouvre.

Tel. 05 45 68 32 63.

Site internet :
www.traden16.wordpress.com

<https://www.facebook.com/Traden16/>

Foulpougne le grand week-end folk

Les 25, 26, 27 septembre prochain, Gond-Pontouvre va renouer avec les danses et les musiques traditionnelles grâce à l'association « Foulpougne Festival », qui vient de tenir son assemblée générale annuelle le 24 janvier dernier.

L'équipe est sur le pont depuis la fin du dernier festival en septembre et d'ici quelques jours, la programmation 2020 sera arrêtée. Avec quelques belles surprises au menu. Le festival s'appuie bien évidemment sur ses « fondamentaux », bals folk (trois cette année), ses ateliers de danses, ses stages de musique d'ensemble, sa scène découverte et une très belle expo photo. Autant d'animations attendues désormais par les festivaliers qui arrivent de tout l'hexagone. D'ici là, l'association organise une brocante dimanche 17 mai, à la salle du Temps Libre à Gond-Pontouvre. Une brocante ouverte aux

livres, disques vinyle, CD, DVD, gravures, affiches, instruments de musique, partitions ...

Tel. 06 44 86 67 50 - Site internet : www.foulpougnefestival.fr



TTGP 1950

Ces 4 premiers mois de la saison sont marqués par une rentrée sérieuse et une bonne reprise de nos activités. Le forum des sports (Carat) portant ses fruits, le nombre de nos adhésions est en augmentation (161 licenciés au 1er Janvier) le club est même pour le moment n° 1 en Charente (devant Angoulême 157 licenciés). Nous avons 12 équipes séniors engagées, 2 formations féminines, 1 équipe en vétérans et surtout 17 formations en championnat départemental jeunes (9 équipes en -18 et 8 en -13 ans). Les séances dans les écoles ont repris (TAP) et notre grande fierté est également de constater que la section sportive avec le collège prend une belle direction. Une remise de maillots a été officialisée en novembre (en présence du principal du collège M. Missou). Puis le club a eu le privilège d'accueillir les finales départementales du top détection (la première épreuve des « tous petits ») et le TTGP 50 avait alors 19 qualifiés, 3 jeunes ont été titrés : Mina Hamidi, Mathilde Vignais Berart et Tyméo Renard. Nous rappelons à cette occasion à tous les parents et enfants que cette section sera reconduite l'année prochaine. Cette section est particulièrement intéressante puisqu'elle offre à l'enfant deux créneaux en semaine, pendant le temps scolaire, avec une qualité d'encadrement technique « au top » puisque nos deux entraîneurs Patrice comme Océan y participent !



Autre point marquant, le 31 octobre dernier, le traditionnel loto du club qui s'est tenu dans la salle des fêtes et qui a rassemblé une assistance assez régulière bien que la recette ait été un brin en dessous de nos espérances.

Nous souhaitons à tous les gonpontolviens une belle année 2020 !



Le comité de jumelage

Le Conseil d'administration du Comité de jumelage de Gond-Pontouvre vous souhaite une très belle année 2020 !

Nous préparons la venue de **20 jeunes portugais** de Boticas du 18 au 26 juillet prochain.

Ce projet, autour du numérique, du développement durable et de l'écocitoyenneté offrira la possibilité également à **20 jeunes de Gond-Pontouvre** de participer à cette semaine d'échanges interculturels.

Les objectifs visés par le projet, impliquant de nombreuses activités, sont les suivants pour les participants :

- Prendre conscience de l'impact du changement climatique
- Etre sensibilisé à l'importance du développement durable et de l'écocitoyenneté
- Apprendre des éco gestes
- Utiliser des outils multimédias
- Expérimenter la mixité sociale et culturelle
- Développer son autonomie et ses compétences relationnelles
- Valoriser la tolérance et la fraternité
- Faire prendre conscience aux jeunes de leur appartenance à diverses communautés : locale, nationale et Européenne.

Agés de 13 à 16 ans, nous prévoyons que ces jeunes soient hébergés dans des familles de Gond-Pontouvre. Certaines, dont les enfants ont participé au séjour en juillet 2019 à Boticas ont déjà répondu. Nous allons solliciter d'autres familles et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Maryline Vinet, Présidente du Comité de Jumelage
06 72 46 78 21

Les Musicales 2020

27^e édition



Les Crogs



Djao



Jive Me

Du 7 au 14 mars, Le Maire Gérard Dezier et le Conseil Municipal vous invitent à la 27^e édition des « MUSICALES » à la salle des fêtes.

L'équipe en charge de la culture a travaillé en étroite collaboration avec Bernard Merle, Président de l'ACAMAC, pour vous proposer une programmation mêlant talent et diversité sur le thème du voyage et des musiques du monde, promesse de bons moments musicaux.

En ouverture, le samedi 7 mars à 20h30, les Crogs nous embarqueront par leurs mélodies endiablées dans un univers de magie où les cœurs et les corps s'entraînent dans une folle farandole. C'est en puisant dans les mélodies d'autrefois que ces musiciens professionnels réarrangent les chansons pour offrir une musique novatrice, alliant modernité et dynamisme.

Le dimanche 8 mars à 17h, nous découvrirons les compositions originales et métissées de **Djao**. A travers la danse et les mélodies d'Afrique de l'Ouest, ces sept musiciens nous feront partager leur enthousiasme et leur énergie débordante.

Les Fils Canouche qui avaient déjà enflammé la scène de Gond-Pontouvre en 2017 avec leur jazz manouche reviendront le vendredi **13 mars à 20h30**. Les Fils Canouche accostent sur les terres cadencées d'un tango déchaîné, d'une valse à 5 temps ou d'une rumba gitane. En disciples fougueux d'un Django moderne ou d'un Piazzolla ressuscité, ils brouillent les frontières musicales et temporelles pour le pur plaisir du swing manouche.

Et pour finir, **le samedi 14 mars à 20h30,** nous accueillerons **Jive Me**. Avec une identité musicale tranchée et inclassable, Jive Me offre un mélange atypique entre une électro imposante, et une voix soul sublimant la mélancolie des textes. Humble et modeste, ce groupe émergent nous fera découvrir leur musique aussi unique qu'extravagante.

Cette année encore, nous vous proposerons des « découvertes » en première partie sur deux concerts le 7 et le 14 (en cours de programmation).

L'accès à la culture pour tous est un principe que nous défendons. C'est pourquoi, nous avons souhaité maintenir la gratuité de ce festival et la municipalité soutient sa forte implication financière complétée par le soutien de GrandAngoulême.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette 27^e édition.



Les Fils Canouche

Partenariat avec Mars en Braconne



Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal a souhaité renouveler le partenariat avec Mars en Braconne, et accueillera le vendredi 20 mars à 20h30 **Projet Schinéar** « Schinéar, de la Chine aux Balkans ». Li'ang

Zhao est virtuose d'un drôle d'instrument, un violon chinois en peau de serpent : le ehru. Voilà déjà une découverte en soi ; mais quand en plus cet original s'acoquine avec une mandole et un accordéon, cela donne un cocktail sonore incroyable ! Ce trio propose une parenthèse musicale où se mélangent allègrement Balkans, Moyen-Orient et Asie, musique traditionnelle et énergie rock. Le concert sera également gratuit.

LA PROGRAMMATION MUSICALE SUR LE FESTIVAL MARS EN BRACONNE : Infos sur www.marsenbraconne.fr

Von Pourquery + Matthis Pascaud Square One

Mercredi 11 mars 20h30 / Théâtre de Ruelle-sur-Touvre

David Sire « Avec » Vendredi 13 mars - 20h30

/ S. des Fêtes de Voeuil-Et-Giget

Djazia Satour + Kolinga Samedi 14 mars - 17h30

/ Salle des Fins Bois de Vindelle

Firmin & Hector « Croque-morts chanteurs »

Dimanche 15 mars - 17h / Salle des fêtes de Jauldes

La Saison des enseignants du Conservatoire

Samedi 21 mars - 20h30 / Salle des fêtes de Marsac

Lhomé Jeudi 26 mars - 19h30

/ Espace Matisse de Soyaux

Forest Pooky + Seb Radix Jeudi 26 mars - 20h30

/ Jimkana Bar de Jauldes

Journée du Patrimoine

Le 22 septembre était organisée la journée du patrimoine. Le matin à 10h, une quarantaine de participants et autant de parapluies prenaient le départ depuis l'église pour une balade commentée vers le petit Vouillac et son logis. Puis le groupe de téméraires a prolongé son cheminement vers le site des Sablons, ancien village Celte. M. le maire a pris la parole pour nous éclairer sur le projet en cours (construction de maisons individuelles).

Puis direction la rue de la Scierie où en 1921 René Bourguet créait la première scierie mécanique du département.

Après cela, nous avons rejoint le Mas de Roffit rue de la Rivière. Ce Mas fut donné à la Cathédrale St Pierre et ses Chanoines par Arnaud fils de Seguin d'accord avec sa sœur Aiccline 1043-1075. Toujours rue de la Rivière, visite du Port de Roffit, la pêcherie 16^{ème} 17^{ème} dont l'Essac et le Vivier sont toujours visibles.

Après Roffit Lucie Bourges nous conduit vers la rue des Cheminées. Première étape Chez Ménard, où avant 1882 la traversée vers la prairie de Vénat se faisait par le bac. La construction du pont cette année-là a permis une liaison routière entre Gond-Pontouvre et Saint-Yrieix. Ensuite nous nous dirigeons vers les Blanchards avec quelques éléments d'architecture exposés par Lucie, arrêt au bord de La Charente pour observer le lieu où Edouard May a peint le tableau figurant le bac transportant des vaches. Ce tableau est la propriété du musée d'Angoulême. Le trajet des Blanchards au village des Bourguets a suivi le bord de Charente. Retour à l'église. Revenons à la rue des Cheminées. Pourquoi ce nom ? Dans ses recherches, Lucie Bourges nous propose la réponse. Sur un terrain bordant cette rue, étaient allumés des feux où l'on chauffait le calcaire pour obtenir de la chaux. Ce terrain de par sa fonction était nommé les Cheminées.



La forerie du Gond



Quai d'embarquement des canons



Le Port La Pêcherie

Les Blanchards étaient-ils les ancêtres des chauxfourniers ?

L'après-midi, visite de l'ex COFPA, aujourd'hui LAGORA, commentée par Anne Tabel de Pays d'Art et d'Histoire en présence de M. et Mme Poupeau les propriétaires. Merci pour leur accueil. Les trois groupes de visite ont eu un franc succès. A 15h30 conférence animée par Jacques Combeau sur la forerie du Gond propriété de M. René de Landouillette inspecteur d'artillerie de Marine en 1690. En 1745 la forerie est vendue à Pierre de Ruffray. Cette forerie fut une dépendance de la fonderie de Ruelle.

Fin de la journée dans le parc de Jacques Puymoyen à la confluence de la Touvre et de la Charente, lieu où les canons embarquaient à destination de Rochefort.

Nicole Canit, commission Patrimoine du Conseil des Sages

☛ Soyaux Fou

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Festival Soyaux Fou a fait son ouverture à Gond-Pontouvre avec le spectacle « la Josiane et moi » le vendredi 8 novembre. L'auteur et interprète Chraz a envoyé les spectateurs en 2028, et y a dépeint le monde à sa façon.

Près de 300 personnes sont venues rire à son humour paysan...



☛ Salon du Livre et des Arts

Les 16 et 17 novembre, l'Animation des Retraités, en partenariat avec la mairie, organisait le 22^{ème} Salon du Livre et des Arts. De nombreux artisans tels que des fabricants de bijoux, des tricoteuses, des pratiquants de quilling et dentelle en papier, un vitrailiste, un souffleur de verre, des sculpteurs et peintres, ont exposé au public une quantité d'objets d'arts. Une salle entièrement dédiée à la littérature a accueilli 18 auteurs dont des écrivains, des poètes, des romanciers et historiens. Marie-Bernadette Dupuy, couturière de l'événement, exposait sa dernière trilogie « l'Orpheline de Manhattan ».



Un fidèle exposant du salon, Henri Tel, artiste peintre, est nommé président d'honneur de cette édition.

Au moment de mettre en page cette revue, nous apprenons le décès de Mme Martinez. Présidente de l'Animation des Retraités, cheville ouvrière du Salon du Livre et des Arts, par sa gentillesse et sa capacité d'échange et d'écoute, elle faisait l'unanimité auprès des auteurs et des artistes. L'équipe municipale s'associe au deuil de la famille.

☛ Les associations de Gond-Pontouvre mobilisées pour le Téléthon

Les 6, 7 et 8 décembre ont été riches en activités sportives en faveur du Téléthon 2019. Dès vendredi soir, la section Badminton du CSCS organisait « la nuit du badminton » au gymnase Nelson Paillou. 130 participants ont joué de 20h à 23h. Le Conseil Municipal des Jeunes également présent, a vendu des décorations de Noël de leur confection.



Dimanche matin la section Randonnée Pédestre faisait partir trois groupes sur les circuits de Gond-Pontouvre. Quelques courageux cyclistes ont participé malgré le mauvais temps. L'ensemble des randonneurs se sont retrouvés à la Salle du Temps Libre pour déjeuner, ainsi que pour le pot de l'amitié offerts par l'Animation des retraités.

Trad en 16 a fait danser une soixantaine de danseurs lors d'un atelier suivi d'un bal, avec la participation de musiciens.

Enfin, le Club du 3^{ème} Age a fait salle comble à la Salle du Temps Libre lors de son loto ouvert aux participants extérieurs. L'atelier



tricot quant-à lui, a ouvert ses portes du mercredi au samedi pour la vente d'ouvrages en laine de toutes sortes.

C'est au total la somme de 2200€ qui a été versée à la délégation départementale du Téléthon.

Le gymnase du Treuil a également été mobilisé par le comité « Tennis 16 » qui organisait « les 12 heures du tennis charentais »

les vendredi 6 et samedi 7 décembre. Les joueurs de Brie, Soyaux, Saint-Michel, de la JSA d'Angoulême ainsi que ceux de Gond-Pontouvre se sont réunis sur deux jours, et ont pu ainsi récolter la somme de 300€.

Repas des Aînés

Dimanche 8 décembre, 268 Aînés de Gond-Pontouvre ont répondu présents au traditionnel et si apprécié repas de fin d'année. Le chef cuisinier de la commune, André Fort, a cette année encore régalé les convives, et le bon déroulement du service a été assuré par les agents de la commune et les élèves de l'Amandier. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse au rythme des chansons de Cindy et Lionel, artistes du cabaret l'Ange Bleu. M. le Maire a pu offrir des fleurs aux deux doyennes présentes, Fernande Divert et Paulette Caillaud, et souhaiter un bon anniversaire aux natifs du 8 décembre.



Animations de Noël

De nombreux enfants sont venus profiter des animations de Noël mercredi 11 décembre après-midi. La Compagnie Révolante présentait « les Malheurs de Sophie », dont les bêtises ont beaucoup amusé les plus jeunes. Le Père Noël a fait son apparition, en offrant aux enfants des friandises de Noël. Le programme a continué avec les chants de Noël de Morgan et Chris, accompagnés de l'atelier de chant du Centre Social animé par Morgane Challet.

Enfin, pour clôturer cet après-midi festif, les petits et les grands ont pu déguster le chocolat chaud et le vin chaud, gourmandises de cette fin d'année.



Vœux à la population

Dernier mariage civil de l'année 2019 : Muriel et Jérôme se sont dit oui

Le 28 décembre 2019 après-midi, par un temps ensoleillé les futurs époux se sont rendus à la mairie de Gond-Pontouvre pour échanger leur consentement. M. Jérôme Bouviala et Mme Muriel Delaret se sont dits oui et ont échangé leur alliance devant leur famille et témoins.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal tiennent à féliciter chaleureusement les époux et leur souhaitent une longue et heureuse route commune.



Fevrier

Expo du CSCS AL : peinture sur toile de **Patrick Martin**

- **Le 1er** : loto de l'APE Gond-Roffit, salle des fêtes
- **Le 8** : portes ouvertes de la fondation Rollingstone, salle du Temps Libre
- **Le 22** : loto de l'APE du Treuil, salle des fêtes

Mars

Expo du CSCS AL : peinture sur toile de **Isabelle Rapp Tétard**

- **Le 7** : les Musicales, à 20h30, salle des fêtes
- **Le 8** : les Musicales à 17h, salle des fêtes
- **Le 13** : les Musicales à 20h30, salle des fêtes
- **Le 14** : carnaval
- **Le 14** : les Musicales à 20h30, salle des fêtes
- **Le 15** : élections municipales, 1er tour
- **Le 20** : festival Mars en Braconnie à 20h30, salle des fêtes
- **Le 22** : élections municipales, 2^{ème} tour

Avril

Expo du CSCS AL : pastel « voitures anciennes » de **Nathalie Baudry**

- **Le 18** : jeu de piste en famille par le CSCS AL

Mai

Les 60 ans de l'Amicale Laïque

- **Le 16** : loto de l'APE du Pontouvre, salle des fêtes
- **Le 16** : éco animations par le CSCS AL

Juin

Expo du CSCS AL : photos du **Club de Champniers**

- **Le 17** : don de sang, salle des fêtes de 16h30 à 19h30
- **Le 19** : fête de la musique

Juillet

- **Le 13** : fête nationale

Infos pratiques



Vous souhaitez signaler des situations relevant d'incivilités, de problèmes de voisinage, d'attroupements, de nuisances diverses etc.

Vous avez des interrogations ou observations à formuler sur des problématiques de sécurité ou de sûreté du quotidien.

Faites-nous part de vos doléances par courriel

psq-16@interieur.gouv.fr
Valable sur les communes de :
Angoulême, Soyaux, Ruelle, Gond-Pontouvre, L'Isle d'Espagnac, La Couronne, St Yrieix, St Michel, Puymoyen, Cognac, Chateaubernard

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE CHARENTE

A votre service

• Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Hôtel de Ville
avenue du Général de Gaulle
BP 20537 – 16160 GOND-PONTOUVRE
(arrêt de bus : ligne 7 « mairie »)

Tél : 05 45 68 72 40 - Fax : 05 45 68 87 70
ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr
www.facebook.com/gondpontouvre

Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

Cimetières : Mme Vanessa BENOITON tél : 05 45 68 72 40

CCAS : Mme Carole DUTRIAUX tél 05 45 68 87 69

• Cimetières

Horaires d'ouverture :

Roffit : de 8h à 18h - **Gond** : de 8h à 18h



Recensement de la population

Chaque année, l'INSEE publie les chiffres de la population française, commune par commune. Pour l'année 2020, la population légale atteint 66 524 000 habitants dans un total de 35 416 communes.

Les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui constitue la principale dotation de l'État attribuée aux communes, à leurs groupements dotés d'une fiscalité propre, aux départements et aux régions. Au niveau de la commune, les chiffres des populations légales servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1er janvier 2020 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1er janvier 2017.

[Ces nouvelles populations légales sont accessibles sur le site internet insee.fr.](http://www.insee.fr)

Les chiffres pour Gond-Pontouvre

Le recensement de la population réalisé en janvier-février 2016, met en évidence une relative stabilité dans le dénombrement de la population.

Population municipale calculée au 1er janvier 2017

- ménages : 5769
- communautés : 193
- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 48
- bateliers : 0
- population comptée à part : 114

NB : la population comptée à part comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune

Population totale au 1er janvier 2017 : 6124

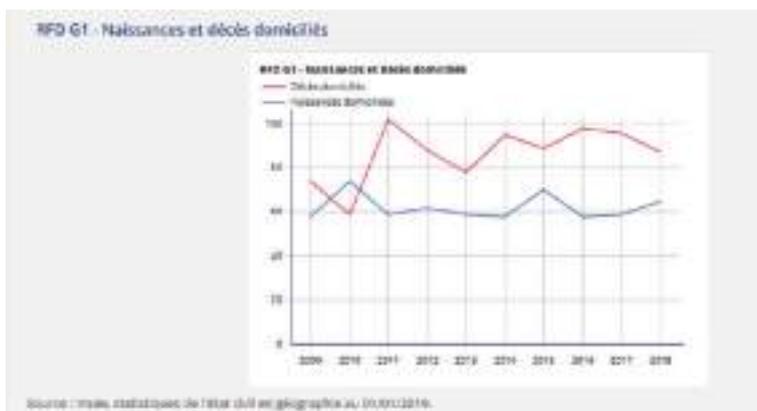
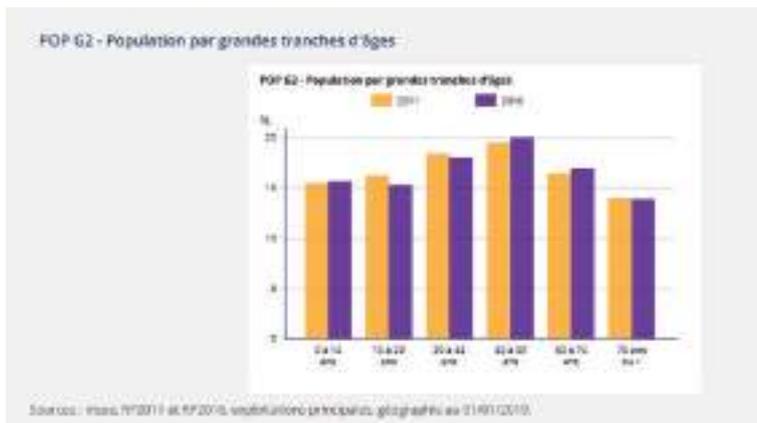
Retrouvez tous les résultats des statistiques de Gond-Pontouvre sur :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-16154#chiffre-cle-11>

PDP T1 - Population

| | 1968 | 1975 | 1982 | 1989 | 1996 | 2003 | 2010 | 2016 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Population | 5 435 | 5 210 | 5 236 | 5 819 | 5 971 | 5 821 | 5 950 | 5 995 |
| Densité moyenne (habitants/km ²) | 133,2 | 71,2 | 89,2 | 82,9 | 82,3 | 77,2 | 78,2 | 80,7 |

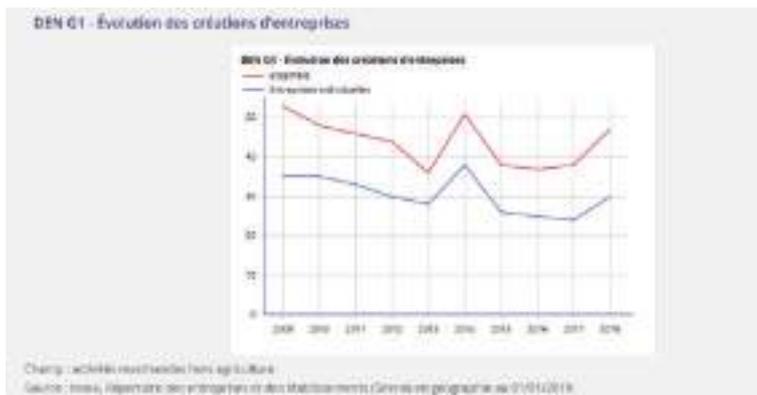
19 1967 et 1975 pour le 15/02
Les données proposées sont basées à partir d'un géo-référentiel unique, dans le géo-référentiel en vigueur au 01/01/2016.
Sources : Insee, 1968, 1975 et 1982 recensements, 1975 et 1976 recensements partiels.



DEN T3 - nombre d'entreprises par secteur d'activité au 31 décembre 2017

| | nombre | % |
|--|--------|-------|
| INTERÉTIÉ | 413 | 100,0 |
| INDUSTRIE | 10 | 2,4 |
| CONSTRUCTION | 52 | 12,6 |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 170 | 41,2 |
| Services marchands aux entreprises | 91 | 22,0 |
| Services marchands aux particuliers | 86 | 20,8 |

Champ : activités marchandes hors agricoles
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 31/12/2017.



Ce qui change pour les prochaines élections

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ».

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription ».

Ce qui change :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin : Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020 inclus** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne notamment en cas de déménagement.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- La possibilité pour chaque citoyen d'accéder à l'inscription en ligne généralisée :

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire sur les listes électorales directement par internet sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/> Vous devrez alors être muni de la version numérisée des documents suivants : justificatifs de domicile, justificatif d'identité.

A NOTER : L'inscription en mairie reste possible moyennant la présentation d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Les prochaines élections municipales sont programmées les dimanches 15 et 22 mars 2020.



Personnel

Le 10 janvier au soir, le Maire de Gond-Pontouvre a présenté ses vœux au personnel communal. Ce fut l'occasion de féliciter les personnes partant en retraite, de présenter les nouveaux recrutés, et de remettre les médailles d'Argent, de Vermeil et d'Or aux agents et aux élus.

Agents recrutés dans l'année

- **Gwénola Verrier**, assistance aux Ressources Humaines
- **Corinne Grand**, assistante du Service Technique et de l'Urbanisme
- **Carole Dutriaux**, conseillère en Economie Sociale et Familiale



Retraités

- **Maryline Lainé**
- **Isabelle Brejou**
- **Joël Drapier**
- **Emmanuelle Fincato**
- **Bernadette Chevalon**
- **Laurent Rainard**

Médailleurs

Argent

- **Madeleine Ancelin**, Adjointe au Maire
- **Michel Gomez**, Adjoint au Maire
- **William Dezerce**, Conseiller Municipal délégué
- **Valérie Meillac**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
- **Katia Rivret**, Adjoint Technique

Vermeil

- **James Juin**, Adjoint au Maire
- **Bertrand Magnanon**, Adjoint au Maire

Or

- **Thierry Deraix**



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le samedi matin
de 7h à 13h

**Rôtisserie
Primeurs
Boulangers,
Volailles, etc...**



Pour emplacements : M. Robin 06 17 98 37 65



Primeur Ferme de l'Arbre - Volailles et conserves



Primeur Confolentais SARL Souchu - Fruits et légumes



ATELIER DE COIFFURE CIAO BELLA

Aurélia vous accueille dans son atelier de coiffure du lundi au samedi, pour vous écouter, vous conseiller et vous proposer des services de coupe et coloration personnalisées, ainsi que sa spécialité de coloration naturelle, sa prestation de barbier, ses temps de massage, bien-être et ses soins .

43 Ter route de Paris - 05 16 09 87 45 - ciao-bella.fr



Les jardins de l'Osme

Baptist Brigot : 06 85 85 62 89
www.lesjardinsdelosmose.com

Ferme Bio 

**Panier bio de légumes de saison chaque semaine,
en direct d'une ferme charentaise**

Tous les jeudis de 17h30 à 19h à l'Agora (site de l'ancienne COFPA)
144 ROUTE DE VARS

Parole à une entreprise

Ouverture d'un complexe de loisirs en janvier prochain dans la zone des Avenauds, à Gond-Pontouvre : Le Hall Black. Il s'agit en fait du déménagement de l'équipe du bowling qui se trouvait Rue de Bordeaux, à Angoulême.

Dans ce nouvel espace, vous pourrez trouver de nombreuses activités à pratiquer seul ou à partager en famille, entre amis ou avec vos collègues de travail. Comptant **20 pistes de bowling**, une salle de 200m² entièrement dédiée à la **réalité virtuelle**, un **kid parc** (parc à jeux pour enfants), de nombreux **billards** et un coin **bar-snack**, Le Hall Black proposera des animations, soirées et autres événements pouvant satisfaire petits et grands.

Le complexe sera ouvert tous les jours de la semaine.

Vous pouvez retrouver dès à présent toute l'activité du Hall Black sur **Facebook** : **Le Hall Black - Bowling d'Angoulême** et sur **Instagram** : **@lehallblack** !

Pour une réservation ou un renseignement, appelez le 05 45 68 00 69 ou écrivez à contact@lehallblack.fr.



Parole à la majorité : Poursuivre avec vous

Le groupe majoritaire conduit par Gérard Dezier, s'attache au quotidien à défendre vos intérêts et à répondre à vos préoccupations dans **l'intérêt général**. Les déclarations récentes des groupes d'opposition s'inscrivent dans le jeu politique de la contestation, voire de la suspicion. Il nous semble donc nécessaire, sans polémique aucune, de clarifier quelques points pour la bonne compréhension de tous.

❖ **La sécurité** des piétons, des cyclistes et des riverains nous conduit à aménager la voirie et à réduire la vitesse sur certains tronçons. C'est le cas de la rue Jean Jaurès, de la route des Fours à Chaux, des sorties du lotissement des Sablons, de la zone commerçante du Pontouvre... Les travaux définitifs sont contraints d'un côté par deux entreprises qui souhaitent continuer à faire transiter des poids lourds en ville et à des appels d'offres infructueux avec des coûts supérieurs de 50% tant les carnets de commande sont remplis actuellement en voirie. Alors oui, nous souhaitons défendre l'intérêt des riverains et des deniers publics et réaliser les projets que nous avons décidé avec vous, dans les meilleures conditions administratives et financières et nous y tenons.

❖ Concernant la zone de **Rochine**, nous sommes maintenant propriétaire de l'ensemble des terrains. Les aménageurs se font déjà connaître tant le potentiel de cette zone est indiscutable. Toute la procédure de sortie du contrat de concession avec Territoires Charente, aussi lourde fût-elle, a été menée **en toute transparence** lors de plusieurs conseils municipaux. Le devenir de cette friche industrielle va pouvoir maintenant se concrétiser.

❖ **L'offre de soins** sur notre commune a déjà été longuement abordée dans les revues précédentes. C'est un sujet qui dépasse notre commune malheureusement et au-delà toutes nos démarches locales que nous vous avons déjà exposées, nous travaillons également avec GrandAngoulême à une offre adaptée au territoire. C'est votre priorité ainsi que la nôtre et nous ne restons pas inactifs.

❖ **Les subventions aux associations** représentent une dépense caractéristique d'un marqueur politique. La vie associative, sportive, culturelle a toujours été dans les priorités au cours des différents mandats et nous poursuivons cet engagement. Les contraintes budgétaires ne nous ont toujours pas permis d'augmenter les subventions, mais **nous ne les avons pas diminuées** pour soutenir le monde associatif et tous les bénévoles qui s'y investissent. Nous donnerions trop ! Mais quel est le domaine que nous devrions mettre en difficulté ? Le sport, la culture, le Centre Social, les personnes âgées ? Chacun sait qu'en baissant les subventions, ce sont des augmentations de cotisations pour les adhérents qui viendraient compenser la perte de recette. Bien sûr, les plus aisés pourraient peut-être donner davantage, mais que fait-on des plus modestes qui à des coûts raisonnables, accèdent aux loisirs et au lien social ? Notre choix se porte donc sur une maîtrise budgétaire, tout en permettant **l'accès au monde associatif au plus grand nombre**.

Vous informer, expliquer nos choix est primordial. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Parole à l'opposition

LISTE « AGIR ENSEMBLE »

Mais qu'ont-ils fait de ces années ? Sécurité, entretien des voiries, éclairage public, désertification médicale, proximité de quartiers, écologie, environnement, soutien au commerce et à l'artisanat...

À l'approche des élections municipales du mois de Mars, nous arpentons les rues de notre commune et bon nombre d'entre vous nous exprime votre soutien et vos inquiétudes. C'est la raison pour laquelle nous, élus d'opposition, avons décidé de nous présenter à nouveau pour vous écouter et répondre à vos attentes qui restent au cœur de nos préoccupations.

Nous comptons sur vous pour nous donner une large majorité afin de faire entendre votre voix

Corinne Meyer, Vanessa Marzat
et Alain Chailloux 06 07 79 72 07
corinne.meyer69@gmail.com»

FRONT DE GAUCHE « POUR L'HUMAIN D'ABORD »

